

Compte-rendu réunion PCAET 23.10.2019

Présents :

- _Mme.Roy, présidente CCSN et élue groupe PCAET CCSN
- _M.Hourcacie, 3^{ème} vice-président CCSN en charge du développement durable et élu groupe PCAET CCSN
- _Mme Escurat, élue groupe PCAET CCSN
- _Mme Conception, élus groupe PCAET CCSN
- _M.Fonverne, élu groupe PCAET CCSN
- _Mme.Philippoff, Chargée de mission animation stratégie et planification énergétique au SIEEEN (AMO PCAET)
- _M.Barral, directeur général des services, CCSN
- _M.Lepeyre, chargé de mission environnement, CCSN

Ordre du jour :

- _ Etat d'avancement du PCAET et calendrier prévisionnel
- _ Point sur le Contrat de Transition Ecologique (CTE)
- _ Travail de priorisation temporelle des actions et gouvernance
- _ Préparation de la phase de consultation du public et l'organisation d'une réunion publique

Support de présentation de la réunion en pièce jointe

Déroulé de la réunion :

- Etat d'avancement et calendrier prévisionnel :

Validation du projet PCAET au conseil communautaire du 25 Juin 2019

_ Envoi des documents à l'Autorité Environnementale (le 12/10), à la région et aux services de l'Etat (23/10) pour solliciter leurs avis et dépôt sur la plateforme internet de l'ADEME (25/10)

_ Réception de leurs avis si possible avant le 31/12 (réglementairement avant le 12/01)

=> réponses, ajustements PCAET et mise en ligne des documents mis à jour sur site CCSN pour la consultation du public avec un espace d'expression

_ Phase de consultation du public du 10/01 au 9/02 (ou du 17/01 au 16/02) avec réunion publique en deuxième semaine

=> Prise en compte de l'avis du public (<11/02)

_ Validation du PCAET définitif en conseil communautaire du 18/02/2020 (ou 25/02)

- Préparation de la phase de consultation du public et l'organisation d'une réunion publique :

Idéalement, consultation publique du vendredi 10/01 au dimanche 9/02.

Il faut informer de l'ouverture de la consultation publique au minimum 15 jours calendaires avant

=> S51 _ entre le 16 et le 20/12

Obligation consultation du public :

_ Mise en ligne des documents relatifs au PCAET avec les avis de l'AE, la région et des services de l'Etat

_ Mise à disposition d'un espace d'expression

Proposition :

_ Mise en ligne des documents relatifs au PCAET ...

_ Mise en ligne d'un questionnaire permettant à la population d'exprimer leurs avis sur le PCAET

_ Réunion publique en deuxième semaine (S4, du 20 au 25/01) pour présenter le PCAET, informer du début de la consultation, de la mise en ligne de tous les documents et d'un questionnaire

- Point sur le Contrat de Transition Ecologique (CTE) :

Le Contrat de transition Ecologique est un dispositif créé, animé et piloté par le ministère de la transition écologique. Les objectifs sont d'accélérer les actions en faveur de la transition écologique et énergétique tout en étant un vecteur de création d'emplois.

Le SIEEEN a proposé en mai de coordonner et d'envoyer une candidature commune des EPCI qui élaborent leur PCAET avec le SIEEEN (AMO).

En juillet, le CTE « Nièvre ligérienne » (Nevers Agglo, CC Les Bertranges et nous CCSN coordonnés par le SIEEEN + CC Cœur de Loire) a été retenu parmi les lauréats.

Méthode et démarche similaire à celle de territoire d'Industrie dans le sens où c'est piloté par l'Etat, que les territoires concernés sont similaires, durée du contrat de 3-4 ans ajustable et qu'il faut aller vite. En effet,

l'objectif est de finaliser le contrat et le programme d'actions pour le 15 Novembre et de le signer fin 2019/début 2020.

Le programme d'actions sera plus léger que celui du PCAET car les actions inscrites au contrat en Novembre devront être mûres et prêtes à être engagées début 2020.

Aussi parce que le CTE permet de rajouter des actions au cours des 3-4 ans. Une partie des actions du CTE ont été évoqué ou adopté au sein des PCAET.

La plupart des actions du CTE sont des actions communes aux différents territoires.

Les actions qui devraient intégrer le CTE Nièvre Ligérienne sont :

_ Le développement de la plateforme départementale « Agrilocal58 » (CD58+EPCI), la réalisation d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT _ CD58) et favoriser l'installation de maraichers sur le val de Loire

_ La mise en œuvre d'un programme d'éducation, de sensibilisation et de communication à l'environnement et à la Transition Energétique et Ecologique (TEE)

_ L'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments via le développement de Nièvre Rénov' par le déploiement d' »ambassadeurs » locaux (antenne locale/EPCI) et par une communication commune valorisant Nièvre Rénov'. Et expérimentation de l'auto rénovation accompagnée

_ Actions communes à territoire d'Industrie (montée en compétence des professionnels, attractivité nivernaise, friches industriels pour projets EnR ...)

_ Etude des vulnérabilités nivernaises au changement climatique (CD58)

_ Réalisations diverses non communes (Méthanisation à Nevers, actions mobilité à Cosne et Nevers, projet APERAM à Imphy ...)

- Travail de priorisation temporelle des actions et gouvernance :

En matière de gouvernance pour la mise en œuvre du programme d'actions, il a été décidé de réaliser deux COPIL par an.

Pour la priorisation des actions, il a été décidé d'établir deux classes d'actions. Celles qui auront pour objectif d'être réalisées pendant la période 2020-2022 et celles qui interviendront pendant la période 2023-2025. Un premier bilan et un exercice de ce type pourra être réalisé début 2022, après deux ans.

Après un balayage de l'ensemble des actions*, avoir fait un point sur les actions portées par d'autres structures, les actions intégrées au CTE et le niveau de maturité de chacune, voici le tableau de synthèse qu'il est possible de faire suite aux échanges :

***Les actions ont pu être légèrement réorganisées et modifiées depuis le document du 25/06. Se référer au document « PCAET CCSN Fiches actions VF » ci-joint.**

N°action (tableau)	Intitulé de l'action	Porteur
<u>Actions déjà engagées</u>		
A4.1	Améliorer la gestion qualitative et quantitative de l'eau (CT PAL et BV Aron)	AELB, CEN, PNRM
A4.4	Réalisation d'un cadastre solaire	SIEEEN
A5.1	Projet de récupération de chaleur fatale à l'usine d'APERAM ALLOYS Imphy et création d'un réseau de chaleur	SIEEEN, APERAM
A5.3	Structurer une filière déchets du bâtiment dans une logique d'économie circulaire	SIEEEN
A1.1	Poursuivre la coopération entre les 3 territoires PCAET, le CTE ...	SIEEEN, EPCI
A1.2	Développer les réciprocity ville/campagne	SIEEEN->CTE
A1.6	Organisation d'évènements communs sur la sensibilisation, d'information et de débats sur les enjeux de la TEE auprès du grand public	SIEEEN
<u>Actions à engager prioritairement avant 2022</u>		
A2.4	Massifier la réalisation d'audits énergétiques et mener des réflexions globales de rénovation du patrimoine public et « parapublic »	CCSN, Communes
A2.5	Accélérer la rénovation énergétique du bâti résidentiel privé en déployant une antenne locale Nièvre Rénov'	CCSN, CD58
A2.6	Aides financières de la CCSN afin de favoriser et accélérer la rénovation énergétique sur le territoire	CCSN
A2.7	Elaborer et mettre en œuvre un programme global et structuré de communication/sensibilisation/animation en matière d'économie d'énergie, d'eau et de transition énergétique et écologique	CCSN
A4.5	Inciter et massifier le développement des projets photovoltaïques toitures des bâtiments publics et industriels (+ ombrières de parking) en s'appuyant sur le cadastre solaire (A4.4)	CCSN, Communes
A4.6	Favoriser le développement de parcs au sol photovoltaïques en recensant les terrains les plus propices (friche, terrain pollué ...)	CCSN, CTE
A4.7	Massifier le développement des chaufferies bois au sein du patrimoine public et industriel	CCSN, Communes, CCI
<u>Actions à engager entre 2023 et 2025</u>		
A2.1	Accompagner l'élaboration des PLU des communes pour une intégration effective et opérationnelle des objectifs du PCAET au sein des documents d'urbanisme et des programmes de revitalisation de centre-bourg	CCSN, Communes
A2.2	Faire valoir à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial les préconisations Air Energie Climat	SCOT, EPCI, CCSN
A2.3	Intégrer l'utilisation du bois local dans la construction, la rénovation et l'aménagement au sein de la commande publique	CCSN, COFOR, Communes
A3.1	Réalisation d'une enquête ménage dans le cadre du programme French Mobility sur les pratiques de mobilité et les freins aux alternatives à l'autosolisme	PETR ? CCSN ?
A3.2	Inciter les employeurs publics et privés à mener une réflexion sur les déplacements Domicile-Travail de leurs salariés	CCSN
A3.3	Réalisation d'un schéma d'aménagement cyclable et d'aménagements favorisant la pratique du vélo	CCSN, CD58, Communes
A3.4	Recenser et valoriser les lieux de coworking et de télétravail	CD58 ? PETR ?
A4.2	Accompagner les changements de pratiques agricoles en partenariat avec la Chambre d'Agriculture	CdA
A4.3	Développer la méthanisation par l'élaboration d'un schéma de développement	CdA ? CD58 ?
A5.2	Accompagner et encourager la réalisation de diagnostics énergétiques, de travaux de rénovation énergétique, le développement de formations professionnelles, la réflexion sur les déplacements et le développement des énergies renouvelables au sein des entreprises en partenariat avec la CCI et la CMA.	CCI, CMA, CCSN

Ainsi, l'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments, la sensibilisation et le développement des énergies renouvelables ont été désignés comme prioritaires.

Parmi ces actions retenues, celle relative au déploiement d'une antenne locale Nièvre Rénov', également retenue au sein du CTE, se dégage comme étant l'une des premières à mettre en œuvre. Elle nécessite donc un travail immédiat de budgétisation, de recherche de co-financement et de préparation (ETP = 33000€/an ; trouver un bâtiment disponible à Decize pour accueillir physiquement l'antenne locale).

Parmi les six autres actions, voici celles qui peuvent également être mises en œuvre dès la première année (2020) :

_ Massifier la réalisation d'audits énergétiques et mener des réflexions globales de rénovation du patrimoine public et « parapublic »

_ Elaborer et mettre en œuvre un programme global et structuré de communication/sensibilisation/animation en matière d'économie d'énergie, d'eau et de transition énergétique et écologique

_ Favoriser le développement de parcs au sol photovoltaïques en recensant les terrains les plus propices (friche, terrain pollué ...)

_ Massifier le développement des chaufferies bois au sein du patrimoine public et industriel